

# **GUY FULCodi, DE SAINT-GILLES**

**devenu le Pape Clément IV**

**extrait de "SAINT-GILLES"**

**de Jules Charles-Roux, 1911, pages 199 à 211**

Guy Fulcodi ou, en français, Foulques et mieux Fougues ou Fouquet (ce nom désigne en provençal certains oiseaux de marais), le plus illustre enfant de Saint-Gilles, puisque, en devenant pape sous le nom de Clément IV, il devint l'égal, comme souverain, et le chef spirituel des plus puissants rois de son temps, naquit en notre ville au commencement du XIII siècle. On ne sait pas grand'chose de sûr et de précis sur sa famille et son enfance. Comme il fut d'abord homme de guerre, il est permis de penser qu'il était de condition noble. Mais l'amour de l'étude qui le poussait vers le droit, si attirant pour les cerveaux latins, le fit renoncer à la carrière des armes pour rechercher la paix nécessaire à ses travaux. Il devint bientôt un des plus fameux avocats de son temps. Baluze nous a rapporté plusieurs de ses jugements. (1) Ainsi, le 21 juin 1251, avec l'assistance de Raimond, évêque de Béziers, il rétablit la concorde entre Guillaume, archevêque, et Amaury, vicomte de Narbonne. On trouvera, dans les ouvrages cités en note, des jugements du 6 juillet et du 20 septembre 1251 prononcés par lui. En 1253, le 8 avril, il rend à Toulouse un statut contre les hérétiques.

De 1254 à 1257, il est chargé avec Pons de Saint-Gilles, des Frères Prêcheurs, son compatriote (2), et Frère Guillaume-Robert de Beaucaire, des Frères Mineurs, des restitutions que le roi accorde aux habitants du Midi (3).

(1) Baluze, *Miscellanea*, VI, 245. - Baluze, *Concilia Galliae Narbonensis*, 118, 131, 148. - Martène, *Thésaurus anecdotorum*. t. II, *passim*.

2 Cet enfant de Saint-Gilles, auquel l'Église a accordé le titre de bienheureux, fut trois fois provincial de la province de Toulouse. Saint-Gilles donna naissance à un autre bienheureux, le bienheureux Régenald, c'est-à-dire Renaud, si nous parlons français, un des compagnons de saint Dominique. M. le chanoine Nicolas leur a consacré une excellente notice.

3 Cf. Vaissète, *Histoire du Languedoc*, edit. privat., t. VII, col. 174 et sq.

C'est en cette qualité qu'il rendit à la ville de Nîmes son consulat. Il était jusque-là marié et avait eu de sa femme deux filles, dont l'une se fit religieuse et dont l'autre se maria. Une fois veuf, il entra dans les ordres, et devint bientôt archidiacre, puis évêque du Puy-en-Velay (*Aniciensis episcopus*). A ce moment, il est très en faveur auprès du roi Louis IX ; un texte du 6 juillet 1258 lui donne le titre de conseiller du roi (1). Le pape lui recommande, par une lettre datée de septembre 1259 (2), les affaires de l'archevêché de Narbonne auprès du roi. Le 10 octobre 1259, le Souverain Pontife l'intéresse tout spécialement à ce diocèse en le nommant lui-même archevêque de Narbonne. Enfin, en 1262 (3), il devient évêque de Sabine,

c'est-à-dire cardinal (car la pourpre est attachée à ces évêchés urbains et suburbains de Rome). Une seule dignité lui manquait encore avant la dignité religieuse suprême, celle de légat pontifical ; il l'obtient, le 12 novembre 1263, par une bulle d'Urbain IV (4) qui l'envoie en Angleterre.

(1) Duchêne, *Histoire des chanceliers de France*, p. 239, et *Historiens de France*, t. V, p. 374.

(2) Potthast (Aug.), *Regesta Pontificum Romanorum*, t. II, Berlin, 1875; in-40, n° 17.673.

(3) Potthast (Aug.), *Regesta Pontificum Romanorum*, t. II, Berlin, 1875; in-40, n° 18.441.

(4) Potthast (Aug.), *Regesta Pontificum Romanorum*, t. II, Berlin, 1875; in-40, n° 18.718.

Pour expliquer cette mission, il est nécessaire de dire ici quelques mots de la situation où se trouvait l'Angleterre à cette époque. Les grands vassaux de ce pays avaient obtenu de leur roi les fameuses provisions d'Oxford restrictives de l'autorité royale. Bientôt Henri III voulut revenir sur ce qui avait été accordé ; aussitôt les hauts barons se liguèrent contre lui sous la direction de Simon de Leicester. Urbain IV ordonna à son légat d'employer son prestige et son autorité en faveur du souverain. Le cardinal-évêque de Sabine n'y réussit aucunement ; après une conférence à Boulogne-sur-Mer, en septembre 1263, où la reine Alienor, femme de Henri III, intrigua vainement avec sa sœur, la reine Marguerite, pour faire envahir l'île par les Français, Guy Fulcodi arriva en Angleterre, lorsque les deux partis, au lieu de songer à un arbitrage pontifical, avaient mis tous leurs espoirs dans le roi de France. Celui-ci, célèbre pour son équité, crut rendre « *le dit d'Amiens* » (24 janvier 1264) en toute liberté d'esprit, mais il ne put s'affranchir du souvenir des coalitions aristocratiques dont sa minorité avait été si troublée (1) ; il raya toutes les garanties constitutionnelles obtenues depuis cinq ans ; il décida que les fonctionnaires seraient nommés par le souverain et que les étrangers pourraient de nouveau s'établir dans l'île ; les barons étaient dépouillés de leurs places de sûreté.

(1) Cf. Charles V. Langlois, *Hist. de France*, t. III, 2e partie, P. 94, et surtout Ch.-4' Bémont, *Simon de Montfort, comte de Leicester*, 1884, *passim*.

On devine aisément quelle fut leur surprise et bientôt leur ressentiment après un jugement semblable.

Dans ces circonstances difficiles, entre les deux partis prêts prêts à la guerre, le futur Clément IV manqua de diplomatie et de souplesse ; les barons anglais, mécontents du traité que le Saint-Siège avait imposé à leur roi en proposant au fils de celui-ci, Edmund, le royaume de Sicile, s'étaient opposés au débarquement du légat ; celui-ci les excommunia et jeta l'interdit sur les villes maritimes qui les avaient soutenus. On prétend que, pendant son séjour en Angleterre, il fit délivrer Roger Bacon que les moines de son ordre avaient fait emprisonner ; quoi qu'il en soit, il ne garda pas toujours la même faveur au célèbre philosophe puisque, devenu pape en 1267, il

refusa d'adopter une réforme du calendrier que celui-ci lui proposait, assez voisine de celle promulguée plus tard par le pape Grégoire XIII.

C'est au milieu de ces difficultés que le Sacré Collège, réuni à Pérouse, l'éleva à la suprême dignité de l'Église, le 5 février 1265, en remplacement d'Urbain IV. Il l'accepta, comme il était alors de règle, et comme il l'avait toujours fait à chaque étape de sa carrière, avec des protestations d'indignité. Ne nous y trompons pas, elles sont alors de style et elles ne montrent, chez le nouveau pontife, ni humilité, ni fourberie, mais simplement le respect des usages établis. Nous trouvons, dans la précieuse Chronique de Salimbene, cette mention relative à son avènement :

*« Anno Domini 1265, indictione VIII, electus fuit dominus papa Clemens IV apud Perusium, et ipse erat in ultramontanis partibus tunc, et erat de collegio cardinalium, et noluit ire ad accipiendum papatum nisi prius visitaret ecclesiam Beati Francisci de Assisio. (1) »*

Il paraît qu'il fut obligé de se déguiser en mendiant pour pénétrer en Italie, car Manfred, le bâtard de Frédéric II et le champion de la cause gibeline en Italie, avait fait garder les passages des Alpes et des Apennins.

Devenu pape, l'ancien avocat resta ce qu'il avait toujours été : un bon Provençal de cœur, un homme de goûts simples, un homme d'étude et un médiocre diplomate. Il le prouva par les nombreux privilèges accordés par lui à l'abbaye de Saint-Gilles et que nous énumérons dans une autre partie de cet ouvrage. Il se conduisit envers sa famille avec bonté, mais sans lui octroyer ces faveurs sans nombre qui devaient élever, sous d'autres pontificats, le népotisme à la hauteur d'un moyen de gouvernement. Nous en donnerons pour preuve la lettre suivante, adressée, le 7 mars 1265, à son neveu Pierre le Gros : « Plusieurs se réjouissent de Notre promotion, mais Nous n'y trouvons matière que de craintes et de larmes, étant le seul qui sentions le poids immense de Notre charge. Afin donc que vous sachiez comment vous conduire à cette occasion, apprenez que vous devez en être plus humble. Nous ne voulons point que vous, ni votre frère, ni nul autre des nôtres, vienne vers Nous sans Notre ordre particulier ; autrement, frustrés de leurs espérances, ils s'en retourneront confus. Ne cherchez pas à marier votre sœur plus avantageusement à cause de Nous ; Nous ne le trouverions pas bon et Nous ne vous y aiderions pas. Toutefois, si vous la mariez au fils d'un simple chevalier, Nous Nous proposons de lui donner trois cents livres tournois d'argent (1). Si vous aspirez plus haut, n'espérez pas un denier de Nous ; encore voulons-Nous que ceci soit très secret et qu'il n'y ait que vous et votre mère qui le sachiez. Nous ne voulons point qu'aucun de Nos parents s'enfle sous prétexte de Notre élévation ; mais que Mabilie et Cécile (2) prennent les maris qu'elles prendraient si Nous étions dans la simple cléricature. Voyez Egidie et dites-lui qu'elle ne change point de place, mais qu'elle demeure à Suse et qu'elle garde toute la gravité et la modestie possible dans ses habits. Qu'elle ne se charge de recommandations pour personne, elles seraient

inutiles à celui pour qui elles les ferait et nuisibles à elle-même ; si on lui offre des présents pour ce sujet, qu'elle les refuse, si elle veut avoir Nos bonnes grâces. Saluez votre mère et vos frères. Nous ne vous écrivons point avec la bulle, ni à ceux de Notre famille, mais avec le sceau du Pêcheur dont les papes se servent dans leurs affaires secrètes (3). »

L'affaire la plus importante à laquelle il fut mêlé, et pour ainsi dire la seule, fut l'achèvement de la querelle entre le Sacerdoce et l'Empire, qui avait si longtemps opposé non seulement l'Allemagne (4) et l'Italie, mais encore, dans ces deux pays eux-mêmes, les villes entre elles et les partis les uns contre les autres, dans des luttes fratricides et anarchiques.

(1) *Ce qui est déjà, pour le temps, une fort belle somme.*

(2) *Ses deux filles.*

(3) *Dom Martène, t. II, p. 110, n° 21 ; Potthast, Regesta, n° 19.051. Cette bulle est célèbre dans le monde des érudits parce qu'elle est la première où l'on trouve la mention de ce sceau du Pêcheur.*

(4) *En donnant à ce mot son sens le plus large que ressuscitent les pangermanistes d'aujourd'hui. On trouvera la bibliographie relative à la lutte du Sacerdoce et de l'Empire dans Dablmann und Waitz Quellenkunde der deutschen Geschichte ; les principaux historiens sont Winkelmann, Geschichte des Kaisers Friedrichs des Zweiten und seiner Reiche, 1865, et du même Kaiser Friedrich II. - Schirmacher, Kaiser Friedrich der Zweite, 1865, et surtout ici Die letzten Hohenstaufen, 1871. - Lamprecht, Deutsche Geschichte. - Il Judzio e la condanna di Corradino, Naples, 1876.*

Depuis la mort de l'empereur Frédéric II (1250), la victoire de la Papauté semblait acquise. Enzo, son fils préféré, avait été pris par les Bolonais, à Fossalta, en mai 1249, et sa captivité ne devait finir qu'avec sa mort, en 1272. Conrad IV, son deuxième fils, s'était éteint de la fièvre, à Lavello, près de Melfi, le 20 mai 1254, laissant un enfant de deux ans Conrad V (que les Italiens appellent Corradino), né à Wolfstein près de Landshut, le 25 mars 1252. Celui-ci fut élevé à la cour de son oncle, Louis de Bavière, par sa mère Eléonore de Bavière. Manfred, bâtard de Frédéric II, mettant à profit le pontificat faible d'Alexandre IV (1254-1261), avait, sur le faux bruit de la mort de Conradin, affermi son pouvoir dans le royaume des Deux-Sicules et s'en était fait proclamer roi à Palerme, en 1258. Mais ayant appris que le jeune prince vivait encore, il se déclara prêt à lui rendre son royaume et l'appela en Italie en joignant à ses prières celles des Gibelins. Le prince partit, en 1267, avec son ami le jeune Frédéric de Bade, pour reconquérir l'héritage de ses pères.

Un des premiers actes de Clément IV avait été, onze jours après son couronnement à Pérouse, de confirmer la donation accordée en fief par Urbain IV à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, du royaume de Sicile (1) (26 février 1265). Il lui multiplie les marques de sa faveur. Le 5 mars 1265, il mande à Simon, cardinal de Sainte-Cécile, son légat, de permettre aux chevaliers français, croisés pour la Terre Sainte, d'accomplir leur vœu en Sicile (2). Le 20 mars, il mande au même de prêcher la croisade contre Manfred (3). Le 19 mai, il le presse de trouver de l'argent. Le 27 mai

(4) il annonce avec une grande joie que Charles d'Anjou est arrivé le 21 mai à Saint-Paul et le 23 mai (veille de la Pentecôte) à Saint-Pierre de Rome (manquant, il est vrai, d'argent et de chevaux, dit-il ailleurs (5)). La même entente ne régna pas toujours aussi parfaite entre le Souverain Pontife et son protégé : le 18 juin il lui reproche d'être entré avec sa suite au Latran « indecenter », attentat qu'aucun prince chrétien n'avait osé commettre avant lui (6) ; mais il ne cessa de le soutenir pendant toute sa victorieuse campagne (où nous ne saurions le suivre pas à pas sans sortir de notre sujet), en lui fournissant les subsides dont il avait tant besoin par des dîmes levées sur les ordres-monastiques, même les plus privilégiés en général, comme les chartreux ou les hospitaliers, et par tout l'arsenal des armes spirituelles dont il fit usage libéralement contre ses ennemis.

(1) *Potthast, Regesta, n° 19.038* ; cf. *Bullarium magnum romanum, édition de Luxembourg, IX, 56, n° 2.*

(2) *Potthast, Regesta, n° 19.050.*

(3) *Potthast, Regesta, n° 19.068.*

(4) *Potthast, Regesta, n° 19.161.*

(5) *Potthast, Regesta, n° 19.177.*

(6) *Potthast, Regesta, n° 19.183.*

Arrivons tout de suite au dénouement. Le 10 avril 1267, Clément IV écrit au Podestat, au Conseil et aux citoyens de Florence, de lutter contre Conradin (1). Le 26, il adresse une lettre semblable aux habitants de Pise contre Manfred, « ce fils du diable (2) ». Le 4 juin, il mande aux habitants de Toscane de rester fidèles à Charles d'Anjou (3). Entre temps, Conradin (qu'il avait excommunié, bien entendu) marche sur Rome, où il entre en triomphateur avec l'appui du sénateur Henri de Castille, qui fut aussi de ce fait excommunié (4) (le pape lui-même était à Viterbe). Sa flotte, alliée à celle des Pisans, était victorieuse sur mer ; la victoire semblait sourire à sa jeunesse, lorsque, malgré la bravoure de ses routiers souabes, il est mis en déroute à Tagliacozzo par Charles d'Anjou (23 août 1268) (5).

(1) *Potthast, Regesta, n° 19.984.*

(2) *Potthast, Regesta, n° 19.988.*

(3) *Potthast, Regesta, n° 20.029.*

(4) *Potthast, Regesta, n° 20.165, 20.190, 20.310.*

(5) *Potthast, Regesta, n° 20.444.*

Conradin et Frédéric de Bade s'enfuirent et voulurent s'embarquer à Astura, mais ils furent arrêtés par Jean Frangipani, ancien Gibelin, traître à sa cause, et livrés à Charles d'Anjou; le pape annonce leur arrestation au cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, le 14 septembre 1268 (1). Pendant que les captifs sont transférés et jugés à Naples comme rebelles à l'Église et au roi légitime, nous ne trouvons plus, dans les

Regesta de Potthast, aucune lettre adressée par le Pape à Charles d'Anjou, sinon celle-ci analysée d'une façon assez énigmatique (à la date du 28 octobre 1268) :

« *Carolo Regi Sicilie consulit ut nihil dubii ante ducis Burgundie adventum aggrediatur* (2). »

**NDLR : Traduction : Charles roi de Sicile, assure également que sans doute avant l'arrivée du duc de Bourgogne attaques.**

(1) Potthast, Regesta, n° 20 454.

(2) Potthast, Regesta, n° 20 488.

Que faut-il entendre par ce conseil mystérieux ? Quoi qu'il en soit, les éléments nous font défaut pour décider avec certitude entre les historiens qui accusent avec vraisemblance le Souverain Pontife d'avoir conseillé la mort du prince captif, et ceux qui le défendent, en l'absence de preuves écrites en faveur de cette accusation. Les princes furent condamnés à mort par le roi, malgré les juges, et décapités sur la place du Marché avec un millier de leurs partisans ; ils ont été enterrés à l'église Santa Maria del Carmine.

Clément IV mourut à Viterbe, le 29 novembre 1268, après un pontificat de trois ans et neuf mois.

D'après certains auteurs, Guy Foulques se serait adonné à la poésie dans sa jeunesse et compterait au nombre des troubadours du XIIIe siècle. On rapporte, à l'appui de cette assertion, qu'il aurait accordé cent jours d'indulgence à qui récitait ses poésies pieuses, consacrées aux louanges de la Sainte Vierge. Nous avons recueilli ce renseignement dans un volume, paru récemment, sur les troubadours, et dû à la plume d'un érudit professeur de Nancy, M. Anglade.

Le seul portrait de l'époque que l'on possède de Clément IV se trouve à Pernes, parmi les fresques qui décorent le troisième étage de la tour Ferrande, fresques signalées au grand public par M. l'abbé Requin et que nous n'avons pas manqué d'aller voir et de faire photographier. Le pape Clément IV, accompagné de cardinaux, remet une bulle plombée à Charles 1er, roi de Sicile. « Ce sujet, écrit M. l'abbé Requin, permet de donner une date à peu près certaine à toutes les peintures de la tour Ferrande, qui sont sûrement de la même époque et de la même main.

« En effet, ce fut le 6 janvier 1266 que le pape Clément IV donna l'investiture du royaume de Sicile à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Le Comtat-Venaissin, dont Pernes était la capitale civile, cessa d'être sous la domination du roi de France à partir de 1274. A cette époque, le pape y nomma un recteur, chargé de la direction des affaires. Le premier fut Guillaume de Villaret, grand prieur de Saint-Gilles, plus tard grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. C'est donc entre 1266 et 1274 que furent exécutées les peintures murales de la tour Ferrande », et, par conséquent, le portrait de Clément IV (1)

(1) Nous indiquerons aux curieux de bibliographie l'ouvrage -suivant : CLEMENS (CLAUD.), *Clementi IV, erudicione, vitae sanctimonia, rerum gestarum gloria, et pontificatu, niaximus, Reipublice Christiane, Gallie sue et Glossorum gentis illustre ornamentum*. Lyon, 1624, in-12, 148 pages. On pourra consulter aussi Daunou dans *l'Histoire Littéraire de la France*, t. XIX (1838), p. 92-101. Pertz, *Archiv.*, t. V (1824), 344-352 - Touron, *Histoire de l'Ordre de Saint-Dominique*, 1,116.

Le souvenir de ce pape est rappelé à Saint-Gilles par la maison romane, bien connue des archéologues, où l'on prétend qu'il est né. Elle nous paraît, dans la sobriété de son ornementation, plus ancienne que la maison romane de Nîmes, dont nous avons parlé dans l'étude consacrée à cette ville (1). Bien qu'ayant été fortement restaurée sous la direction de la Commission des Monuments historiques, les quelques chapiteaux anciens de sa façade rappellent le faire élégant de ceux de Saint-Trophime, le type de l'un d'eux est même tout à fait semblable.

L'intérieur de cette maison romane a subi bien des transformations depuis la naissance de Guy Fulcodi et on n'y voit plus au deuxième étage qu'une cheminée dont « le manteau conique repose sur une sorte de couronne appareillée avec une clef. Cette couronne elle-même est soutenue par deux consoles encastrées dans le mur, contre lequel est adossé le foyer. On retrouve fréquemment cette disposition dans les miniatures des XIIe et XIIIe siècles.

La salle où se trouve cette cheminée devait être sans doute l'ancienne cuisine, placée à l'étage supérieur de la maison, suivant l'usage dans certaines maisons italiennes.

La présence d'un évier, voisin de la cheminée, semble confirmer notre opinion.

(1) J. Charles-Roux, *Nîmes, Librairie Bloud, Paris*.

